

Écologie Ökologie



L'écologie, regards croisés franco-allemands : questions et réponses

1) Qu'exige Willy Brandt en 1961 ?

A/ Poursuivre l'industrialisation coûte que coûte ; **B/** Prendre en compte les effets négatifs de la croissance économique pour réduire leur impact sur l'environnement ; **C/** En finir avec l'industrialisation croissante.

Réponse B/ Willy Brandt, candidat à la chancellerie et maire de Berlin exige en 1961 que les effets négatifs de la croissance économique soient pris en compte pour réduire leur impact sur l'environnement. Il voulait que « le ciel de la Ruhr [région industrielle d'Allemagne] redevienne bleu ». Willy Brandt est ainsi devenu un pionnier de la politique environnementale en Allemagne. L'industrialisation était très avancée dans la région de la Ruhr, l'ancienne capitale du charbon. La production de charbon et d'acier y polluait l'air et l'eau de la Ruhr, impactant défavorablement la santé des habitants.

2) Comment se nomme le premier ministre chargé de la protection de l'environnement en France en 1971 ?

A/ David Pujadas ; **B/** Robert Fuyard ; **C/** Robert Poujade

Réponse C/ Robert Poujade est le premier homme politique français à œuvrer en faveur de la protection de l'environnement par le biais d'un ministère d'État créé en 1971. A la suite de son engagement politique, il expliquera la difficulté de ce ministère à pouvoir agir concrètement. Il quittera ce ministère en 1974. Jusqu'à aujourd'hui les différents ministres de l'écologie ont toujours rencontré des difficultés à mettre en place leurs projets. Depuis 2017, le début du quinquennat d'Emmanuel Macron, pas moins de quatre ministres ont été chargés de mener à bien les projets du ministère de la transition écologique et solidaire (Nicolas Hulot, François de Rugy, Elisabeth Borne puis actuellement en 2021 Barbara Pompili).

3) Quelles sont les revendications du mouvement Fridays for Future ?

A/ Exiger que les gouvernements mondiaux renforcent les mesures concernant l'urgence climatique, conformément à la limite d'un réchauffement de 1,5 °C. Cela implique des objectifs climatiques plus ambitieux et un soutien financier pour l'action climatique ; **B/** Les jeunes n'ont aucune revendication. Ils veulent juste sécher les cours tous les vendredis. En bref, ils ont inventé tous les faits concernant la crise climatique ; **C/** Faire bouger les choses et sensibiliser les dirigeants sans pour autant les presser.

Réponse A/ Ce mouvement a pour objectif de faire pression sur les leaders mondiaux pour qu'ils respectent leurs engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Les activistes veulent limiter la hausse du réchauffement global à moins de 1,5 °C. Fridays for Future Allemagne a élaboré un catalogue de six revendications : zéro émission nette de CO₂ d'ici à 2035, sortie du charbon d'ici à 2030, un approvisionnement énergétique 100% issu des énergies renouvelables d'ici à 2035, suppression des subventions pour les combustibles fossiles en 2019, fermeture d'un quart des centrales à charbon et un impôt sur le CO₂ à hauteur de 180 euros par tonne de CO₂.

4) Quelle est la tâche du GIEC ?

A/ Pénaliser les gouvernements qui ne respectent pas les objectifs de l'accord de Paris ; **B/** Évaluer et formuler l'état des connaissances sur l'évolution du climat et définir les bases des négociations internationales ; **C/** Réaliser de nouvelles recherches sur l'évolution du climat, ses causes et ses conséquences.

Réponse B/ Les scientifiques évaluent et formulent l'état des connaissances sur l'évolution du climat servant de base des négociations internationales. Par conséquent, le groupe ne fait pas lui-même de nouvelles recherches. On dit que les experts « épiluchent » la littérature scientifique existante pour formuler l'état actuel des connaissances. De plus, le groupe ne possède pas la compétence de pénaliser les États qui ignorent les objectifs de l'accord de Paris ou qui mettent en œuvre des politiques préjudiciables au climat. Il est vrai que les jeunes de Fridays for Future revendiquent une possible condamnation des États pour des actes illégaux ou injustifiés produisant des dommages graves sur l'environnement, les « écocides ». Néanmoins, seule la Cour pénale internationale (CPI) pourrait poursuivre de tels crimes si cette revendication était mise en pratique.

5) Dans quel pays a été lancée la Convention citoyenne pour le climat ? En quelle année ?

A/ En France ; **B/** En Belgique ; **C/** En 2019 ; **D/** En 2020

Réponses A/ et C/ Depuis octobre 2019, la Convention citoyenne est censée représenter les Français.e.s et apporter de nouvelles idées pour la protection du climat. Cette convention compte 150 membres tirés au sort dans la population. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport à 1990 tout en favorisant la justice sociale. Cependant, E. Macron a limité le pouvoir de cette institution citoyenne.

6) Dans lequel de ces deux pays trouve-t-on le plus de végétarien.ne.s ?

A/ En France ; **B/** En Allemagne

Réponse B/ La proportion de végétarien.ne.s est beaucoup plus élevée en Allemagne (8,9% pour 83 millions d'habitants) qu'en France (5 % pour 67 millions d'habitants). La production de protéines animales génère bien plus de gaz à effets de serre que pour les protéines végétales, le végétarisme est donc meilleur pour la planète. Par ailleurs, les Allemand.e.s gaspillent en moyenne 10 kg de nourriture en moins par habitant et par an. Petit point de repère : pour produire 1 kg de bœuf il faut utiliser 15 000 litres d'eau, pour 1 kg de céréales environ 4 600 litres d'eau et pour 1 kg de légumineuses environ 1 600 litres. Végétarisme et véganisme sont des alliés importants de la lutte contre le réchauffement climatique. In fine, aucun des deux pays ne traite suffisamment les denrées alimentaires avec égard !

7) Quel secteur émet le plus de gaz à effet de serre en Allemagne (A) et en France (F) ?

A/ Industrie de l'énergie (A), transports (F) ; **B/** Transport (A), industrie de l'énergie (F) ; **C/** Agriculture (A), résidentiel tertiaire (F)

Réponse A/ Industrie de l'énergie (A), transports (F). En Allemagne, l'industrie de l'énergie est responsable de 38% des émissions de gaz à effet de serre (2016), surtout causées par les énergies fossiles. En France, le transport représente 42% des émissions de gaz à effet de serre ; c'est le seul secteur dont les émissions ont augmenté depuis 1990.

8) Dans quel traité / protocole la bourse de carbone a-t-elle été instaurée ?

A/ Traité de Paris ; **B/** Protocole de Kyoto **C/** Traité de Tokyo (COP21) ; **D/** Protocole de Singapour

Réponse B/ Protocole de Kyoto. La bourse de carbone est l'un des instruments majeurs mis en place en 1997 dans le protocole de Kyoto. Le but de la bourse de carbone est de réduire les émissions globales tout en restant efficace d'un point de vue économique. Il existe un nombre limité de certificats, distribués à chaque pays en fonction de leur taille et nombre d'habitants. Afin d'éviter des sanctions, un pays est obligé d'acheter des certificats sur un marché s'il émet plus de CO2 que lui est permis. Ceci

incite les pays à émettre moins de CO₂, ce qui pourrait leur permettre de vendre des certificats non utilisés. Le nombre de certificats distribués peut être réduit annuellement, afin de diminuer les émissions de CO₂ globalement.

9) Quel modèle de ces voitures électriques est le plus vendu dans le monde ?

A/ Renault Zoe ; **B/** Tesla Model 3 ; **C/** Volkswagen ID 3

Réponse B/ Le pionnier des véhicules électrique Tesla est fidèle à sa réputation. Le modèle, le plus vendu au monde est la Tesla Model 3 introduit en 2017 avec plus de 645 000 exemplaires vendus.

10) Dans quel pays européen la part de marché des véhicules à batterie électrique est-elle le plus élevé ?

A/ Norvège ; **B/** Allemagne ; **C/** France

Réponse A/ La Norvège remporte la première place avec une part de marché de 62,5% en 2021. Par contre, l'Allemagne est au sixième rang avec 11,7% et la France au neuvième avec 8,5%.

11) Quel est le nom de la loi allemande adoptée en 2021 sur les chaînes d'approvisionnement et à quoi sert-elle ?

A/ Gesetz gegen den unlauteren Wettbewerb ; **B/** Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz ; **C/** Loi climat et résilience

Réponse B/ Il s'agit de la loi « Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz ». L'objectif de cette loi est de protéger les droits de l'homme dans l'économie mondiale (ce que l'on appelle la « conformité sociale »). Les entreprises doivent veiller à ce qu'il n'y ait pas de violations des droits de l'homme tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. La loi entrera en vigueur à partir de 2023.

12) Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises en matière d'éco-blanchiment ?

A/ La communication externe et la définition des objectifs environnementaux ; **B/** La communication des objectifs au sein de l'entreprise

Réponse A/ Les objectifs environnementaux sont très difficiles à définir et à mesurer. Il faut des instruments particuliers pour mesurer les données et une expertise pour les évaluer. La communication externe de ces données est également un défi. Il faut être très prudent dans sa formulation. Par exemple, la neutralité carbone n'est pas la même chose que la neutralité environnementale.

13) Quel est le combustible qui permet de générer de l'énergie de la manière la plus efficace ?

A/ L'uranium ; **B/** Le charbon ; **C/** Le bois ; **D/** Le pétrole

Réponse A/ Le minerai de l'uranium est situé dans le sous-sol de la terre. C'est ce combustible fissile qui permet de produire de l'électricité dans les centrales nucléaires. En effet, la fission des atomes d'uranium produit des millions de fois plus d'énergie que la réaction chimique liée à la combustion. Ainsi, un gramme d'uranium est capable de produire autant d'énergie que de multiples tonnes de produits carbonés tels que le charbon, le pétrole ou le bois.

14) Quelle est la part de la population allemande qui se dit contre le nucléaire ?

A/ 50% ; **B/** 85% ; **C/** 75% ; **D/** 60%

Réponse C/ 75% des Allemand.e.s se disent contre cette source d'énergie et en politique, seul le parti d'extrême droite, *Alternative pour l'Allemagne* (AfD), milite pour l'énergie atomique. L'entrée des écologistes au gouvernement exclut tout retour en arrière, décision que même les opérateurs de centrales ont intégrée.

15) Dans quelle grande ville et en quelle année a été signé le premier accord universel pour la protection du climat ?

A/ Maastricht (1992) ; **B/** Paris (2015) ; **C/** Lisbonne (2007)

Réponse B/ L'accord de Paris (2015) est le premier accord universel sur le climat signé par 195 pays. Cet accord a pour priorité de limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 degrés (préféablement 1,5 degré) par rapport à l'ère préindustrielle.

16) Quelle source énergétique émet le plus de gaz à effet de serre ?

A/ Le nucléaire ; **B/** Les énergies renouvelables ; **C/** Le charbon

Réponse C/ Le charbon est la source énergétique qui émet le plus d'émissions de gaz à effet de serre (790-1 230 grammes de CO₂ par kWh). Les énergies renouvelables et le nucléaire n'en émettent pratiquement pas, sauf pour la fabrication des infrastructures, et leur recyclage ! Il ne faut pas oublier cependant que le stockage géologique en site profond des déchets nucléaire reste problématique et qu'en cas d'accident, le nucléaire devient la source la plus dangereuse. Pensons à Tchernobyl (1986) et à Fukushima (2011) par exemple. On peut également mentionner le manque de sécurité des entrepôts.

17) Qui émet le plus de tonnes de CO₂ par habitant ? Les Français.e.s ou les Allemand.e.s ?

A/ Les Français.e.s ; **B/** Tous deux identiques ; **C/** Les Allemand.e.s

Réponse C/ L'émission moyenne de CO₂ dans le monde est de 4,9 tonnes de CO₂ par personne. Avec 5 tonnes de CO₂ par habitant.e, les Français.e.s se situent tout juste au-dessus de la moyenne. Les Allemand.e.s ont des émissions de CO₂ beaucoup plus élevées, avec 8,5 tonnes de CO₂ par habitant.e.

Si vous souhaitez calculer votre empreinte écologique, vous pouvez le faire sur : <https://selectra.info/energie/guides/environnement/empreinte-carbone/calcul>.

Vous trouverez également sur Internet des conseils sur la manière de réduire votre empreinte écologique en faisant de petits ajustements dans votre vie quotidienne.

18) De combien de degrés le réchauffement climatique moyen maximum acceptable a-t-il été convenu lors de l'accord de Paris sur le climat (2015) ?

A/ 1,2 °C ; **B/** 1,5 °C ; **C/** 1,7 °C

Réponse B/ Par rapport à l'ère préindustrielle, il a été convenu en 2015 de limiter le réchauffement de la planète à un niveau bien inférieur à 2,0 °C, l'objectif est de 1,5 °C. Cependant, ce *faible* réchauffement a déjà un fort impact sur notre vie. On peut citer comme exemples les vagues de chaleur et les sécheresses, les fortes précipitations et les inondations, ainsi que l'élévation constante du niveau de la mer. C'est pour cette raison que les militant.e.s du climat déploient tant d'efforts pour sensibiliser les responsables politiques du monde entier à la situation délicate et les encourager à prendre davantage de mesures face à la crise climatique.

19) Selon vous, laquelle de ces affirmations est correcte ?

A/ Le réseau internet est *immatériel* ; **B/** Quand nous n'utilisons pas internet, notre box internet ne consomme pas d'électricité ; **C/** Limiter les vidéos HD peut aider à réduire notre empreinte écologique.

Réponse C/ Le visionnage de vidéos en très haute définition (HD) aggrave la pollution numérique. Pour ces vidéos, on a tendance à rechercher des écrans plus grands et plus complexes. Malheureusement, plus on complexifie les équipements, plus on alourdit leur impact sur l'environnement. Elles nécessitent également plus d'énergie pour être lues car les écrans de nos portables/ tablettes/ ordinateurs/ télévisions consomment beaucoup d'énergie. Enfin, les vidéos HD nécessitent plus d'espace de stockage, de bande passante et de serveurs, gourmands en énergie (électricité, refroidissement).

20) Entre les femmes et les hommes, qui sont les plus nombreux à nier le changement climatique ?

A/ Il n'y a pas de différence importante ; **B/** Les hommes ; **C/** Les femmes

Réponse B/ Environ 60% des climatosceptiques sont des hommes. Cette affirmation est confirmée, entre autres, par le professeur américain de météorologie Marshall Shepherd : dans un article du magazine Forbes, il partage les observations de divers scientifiques selon lesquels ce sont plutôt les hommes qui doutent des résultats scientifiques. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que les sciences naturelles sont considérées comme des disciplines masculines et que les femmes sont donc moins courageuses pour exprimer leur opinion. De plus, les hommes surestiment plus souvent leurs connaissances et leurs compétences que les femmes, on parle de l'effet « Danny-Kruger ».

21) Les températures n'augmentent plus depuis 1998. Cela signifierait-il donc qu'il n'y a pas de changement climatique ?

A / Comparer les données à une seule année n'a pas de solidité statistique ; **B/** Cela est faux. L'année 1998 est en fait la plus chaude année de l'histoire ; **C/** Si, mais le changement climatique n'a commencé qu'en 2000.

Réponse A/ Des périodes de référence plus longues, minimum 30 ans, permettent de mieux appréhender des phénomènes comme le changement climatique. Le 5^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rappelle aussi que depuis 1980, chaque décennie a été significativement plus chaude que n'importe quelle décennie passée depuis 1850. Le GIEC a été créé en 1988 en vue de fournir des synthèses détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade.

22) Pourquoi la valorisation énergétique ne représente-t-elle pas la solution idéale ?

A/ Il est préférable de laisser les déchets se décomposer naturellement ; **B/** La valorisation énergétique est aussi source de pollution par la combustion ; **C/** Ce secteur emploie trop peu de personnel qualifié et n'est pas rentable.

Réponse B/ La combustion – le fait de brûler les déchets – est en effet un processus à double tranchant. Il est vrai que les déchets plastiques peuvent être revalorisés ainsi, mais la connotation positive du terme cache la pollution atmosphérique qui s'en dégage.

23) Pourquoi le terme « septième continent » est-il trompeur ?

A/ Il existe en réalité plusieurs « septième continent » ; **B/** Il donne l'impression que l'on peut marcher dessus ; **C/** Il s'agit parfois aussi du terme pour désigner l'Amérique du Sud.

Réponse A/ En réalité, il n'y a pas seulement un « septième continent ». La plus grande zone d'accumulation, nommée « The Great Pacific Garbage Patch », se trouve dans le Pacifique Nord entre l'Asie et l'Amérique, mais il y a encore d'autres zones de pollution dans tous les océans de notre planète bleue.

